



LYCÉE
S^TE MARIE DU PORT

CAP AGENT ACCOMPAGNANT AU GRAND AGE



CAP AGENT ACCOMPAGNANT AU GRAND AGE



Contenu de la formation

Le CAP est une formation sur 2 ans avec 60% du temps scolaire consacré aux enseignements professionnels.



Le profil de l'élève en CAP

- Savoir travailler en équipe
- Aimer le contact avec les autres
- Être à l'écoute, respectueux des autres et de leur environnement
- Avoir une bonne résistance physique
- Être dynamique et autonome

Les atouts de la formation

- un enseignement qui valorise la pratique
- un effectif réduit
- un parcours individualisé tout au long de la formation
- des périodes de formation en milieu professionnel
- des apprentissages des techniques professionnelles dans des locaux qui recréent le milieu professionnel
- une insertion possible dans un milieu professionnel dès l'obtention du CAP

Débouchés professionnels

- Intégrer rapidement un milieu professionnel : au sein de collectivités (maisons de retraite, hôpitaux, restaurants scolaires et d'entreprises), au domicile des particuliers (CCAS, ADMR, entreprises privées d'aide à domicile, au sein d'établissements médico-sociaux, d'associations ...)
- Poursuivre des études courtes en Mention complémentaire (MCAD : aide à domicile)
- Poursuivre des études en Bac pro ASSP, SPVL, CAP Petite enfance...

Programme

1 ^{ÈRE} ET 2 ^{ÈME} ANNÉE DU CAP	
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	Français Histoire-géographie, Enseignement moral et civique Mathématiques, Sciences physique LVA Anglais Arts appliqués et culture artistique Éducation physique et sportive PSE (prévention santé environnement - SST)
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	Activités liées à l'alimentation et au service des repas Activités liées à l'entretien du cadre de vie Activités liées à l'entretien du linge et des vêtements Chef-d'œuvre Co-intervention enseignement professionnel + enseignement général
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ	Consolidation accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation

Périodes de formation en milieu professionnel

14 SEMAINES SUR LES 2 ANNÉES DE FORMATION

1^{ÈRE} ANNÉE	7 SEMAINES	- en structures collectives - minimum 2 semaines au domicile privé de la personne
2^{ÈME} ANNÉE	7 SEMAINES	

Les PFMP sont obligatoires, elles participent à l'acquisition des compétences professionnelles. Des évaluations, participant à l'obtention du diplôme, ont lieu sur les lieux de stage.





Les atouts du lycée professionnel

Tout au long de leur formation et lors des périodes de stage en entreprise les jeunes bénéficient d'un accompagnement qui leur apporte la confiance dont ils ont besoin. Ils apprennent à être responsables et pragmatiques et gagnent ainsi en autonomie.



- En début d'année, une **semaine consacrée à l'intégration des Secondes** dans le lycée pro.
- Un **accompagnement personnalisé**
- La **démarche de projets pluridisciplinaires et professionnels**
- La **formation Sauveteur Secouriste du Travail**
- Des **partenariats avec des entreprises**
- Des **visites de structures et des interventions de professionnels**



Coordonnées

Lycée S^{te} Marie du Port (95 Avenue Charles de Gaulle)
CS 63376
85109 Les Sables d'Olonne, CEDEX 9
Tél. 02 51 95 12 40 Courriel : contact@stemarieduport.fr



www.stemarieduport.fr

